

Éclaircie en vue pour l'ASBL Phénix

À l'instar de Tremplin à Châtelet de d'Article 23 à Liège, l'ASBL Phénix, de Jambes, était menacée de disparition, faute de voir son financement pérennisé par le Fédéral.

Interpellée par les députés Barzin et Hazée, la ministre de la Région wallonne avait pu obtenir la prolongation du financement fédéral jusqu'à la fin de l'année 2012. Une victoire de courte durée dans la mesure où l'arrêt du financement via l'intégration sociale a finalement été confirmé par la secrétaire d'État.

Éliane Tillieux a dès lors frappé à la porte du ministre de

l'Emploi et de la Formation de la Région pour dégager une solution conjointe.

D'ores et déjà, la ministre socialiste namuroise a annoncé qu'elle dégageait un montant de 100 000 € au bénéfice de l'ASBL Phénix. Les ASBL Tremplin et Article XXIII décrochent pour leur part respectivement 12 000 et 32 000 €. Ces montants correspondent à 40 % du montant annuel naguère alloué par l'autorité fédérale.

De son côté, le ministre de l'Emploi et de la Formation André Antoine s'est engagé à compléter ce financement par le biais de points APE. ■ **B.M.**

vers l'avenir le 17/12/13